

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

BEAUCHÈNE

I

LES SEIGNEURS DE BEAUCHÈNE

Les d'Amondeville furent, d'après M. l'abbé Dumaine, les premiers seigneurs de Beauchène ; ce fut sous la conduite de Roger d'Amondeville que, en 1066, treize hommes de Tinchebray accompagnèrent Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre.

Trois siècles plus tard, la seigneurie de Beauchène appartenait aux de Larchamp. Le 22 mai 1418, le roi d'Angleterre, maître de notre pays, déposséda Jean de Larchamp, seigneur de Beauchène, de ses domaines, pour cause d'absence, et les donna à un de ses chevaliers, *Hortank Van Clox*. Jean de Larchamp ne survécut pas longtemps à la perte de ses biens ; il fut tué à la bataille de Verneuil, perdue sur les Anglais (1424). Il laissait de Florence de Buret, sa femme, une fille, Guillemette de Larchamp, qui épousa Guillaume de Grimouville (1).

(1) M. l'abbé Dumaine (*Histoire de Tinchebray*) mentionne par erreur, comme seigneurs de notre Beauchène, Michel-André-Alexandre Le Breton, époux de Maris-Eléonore Bérault de Boisbilaine, et Thomas Le Breton, qui épousa en 1595 Renée Hurel, dont sortit une fille, Julienne

Quelques années au moins avant 1430, le domaine de Beauchêne appartenait à Guillaume de Semilly, seigneur d'Aulnay.

Celui-ci descendait de Richard du Hommet, connétable de Normandie, sous le roi Henri II d'Angleterre.

« En rapprochant les textes d'Ordéric Vital et de Guillaume de Jumièges, dit M. Le Hardy (1), il semble que la famille du Hommet ait été une des nombreuses branches de la grande race des ducs normands. Richard Sans-Peur, père de Richard II dit le Bon, avait donné le comté de Brionne à son second fils Geoffroy, dont le fils Gislebert fut le père de Richard de Bienfaite, comte de Clare en Angleterre. Ce Richard eut cinq fils, dont l'aîné, Roger, reçut les seigneuries du Hommet en Cotentin et de Tunbridge en Angleterre. »

Richard du Hommet devint seigneur d'Aulnay par son mariage avec Agnès de Say (2), dont les parents avaient fondé l'abbaye d'Aulnay. Enguerrand, son second fils, hérita de ce fief et épousa Cécile de Semilly, dont il eut neuf enfants. L'un d'entre eux nommé Guillaume, laissant le nom du Hommet à ses aînés, prit le titre porté par son grand-père maternel et s'appela de Semilly. Il fut l'aïeul du seigneur de Beauchêne.

Le vieil historien Masseville cite un de Semilly comme chancelier de France au temps de saint Louis, et en compte un autre dans le nombre des chevaliers qui se distinguèrent au service de Charles VII. Ce qu'il y a de certain, c'est que deux membres de cette famille, Jean et Robert, figurèrent parmi les héroïques défenseurs du Mont Saint-Michel, au temps de la guerre de Cent ans. Ils étaient les neveux du seigneur de Beauchêne.

On connaît cet épisode si glorieux pour la France. Pendant plus d'un quart de siècle, les Anglais firent les plus grands efforts pour s'emparer de cette dernière forteresse

Le Breton, mariée en 1612 à Gabriel Guesdon. Les Guesdon, sieurs de Beauchêne, comme les Le Breton, n'appartiennent pas à notre paroisse, mais à Beauchêne en Chérancé-le-Roussel, d'où ils tirent leur nom de sieurie.

(1) *Étude sur la Baronnie et l'Abbaye d'Aunay-sur-Odon.*

(2) Paroisse voisine d'Argentan (Orne).

normande, qui n'était défendue que par cent dix-neuf chevaliers. Ils sacrifièrent en vain à cette entreprise des milliers d'hommes et des sommes considérables. Avec un héroïsme admirable, qui jamais n'eut un instant de découragement, les cent dix-neuf soldats de Saint-Michel, confiants dans la protection de l'Archange, repoussèrent victorieusement tous les assauts. Presque tous purent jouir de leur triomphe, entre autres les deux chevaliers de Semilly, qui rentrèrent sains et saufs dans leurs foyers en 1450. Ils avaient été de garde au Mont Saint-Michel pendant vingt-quatre ans.

Nous avons appelé le premier Jean, d'après M. Deschamps de Vadeville, cité par Mgr Germain dans son livre sur le Mont Saint-Michel. M. Le Hardy pense au contraire qu'il portait un autre nom et que Jean, également dévoué au service de la France, était leur aîné à tous les deux. Quoi qu'il en soit, celui qui avait nom Jean était devenu, à la mort de Guillaume, son oncle, baron d'Aunay, seigneur de Balleroy, Beauchêne, etc.

Or, durant la guerre, Guillaume de Semilly, manquant d'argent, avait été obligé de vendre plusieurs fiefs, en particulier celui de *Biauchesne*. Il en avait d'abord cédé l'usufruit à un nommé Cocqchangeur. Puis il en avait vendu la nue propriété à l'abbaye d'Aunay, pour une somme de 900 à 1,000 livres tournois, que les moines lui payèrent. Après sa mort, ils rendirent à son neveu et héritier, Jean de Semilly, le domaine de Beauchêne, moyennant environ 400 livres et une obligation de 150 livres seulement. C'étaient 400 livres qu'ils lui remettaient gratuitement en raison des frais que lui avait occasionnés la guerre contre les Anglais. Celle-ci étant finie en 1450, l'abbé d'Aunay réclama les 150 livres dues au monastère. On ne sait si Jean de Semilly paya la dette, ou s'il renonça au domaine de Beauchêne, déjà grevé d'une autre manière par le contrat passé avec Cocqchangeur. En tout cas, dans les actes postérieurs où Jean de Semilly est en cause, il ne prend plus le titre de seigneur de Beauchêne.

Par ailleurs, M. Le Hardy nous apprend que le patronage de l'abbaye d'Aunay fut contesté à Jean de Semilly par les héritiers de la baronnie du Hommet, sous prétexte qu'ils

représentaient la branche aînée de la famille. En signe de revendication, Jean de Villers, baron du Hommet, héritier par les femmes du fondateur de l'abbaye, « fit peindre ses armes dans l'église et sur les portes du monastère, à la place des armes de Semilly, qui y étaient. Le 6 mai 1463, Jean de Semilly arracha les armes ainsi substituées aux siennes, durant la guerre contre l'Angleterre, et reprit ses droits de patronage. » La querelle ne fut jugée qu'en 1505, et un arrêt du Parlement donna raison aux de Semilly, ou plutôt à leurs héritiers. Car les deux branches concurrentes étaient alors éteintes.

Est-ce par suite de ces contestations que l'on trouve un sire de Rabestan avec le titre de seigneur d'Aunay ? Ce sire de Rabestan posséda-t-il Beauchêne ? Est-ce sa fille Marie qui porta ce domaine dans la famille Patry de Culey-le-Patry, cousins des Patry de La Lande ? Quoi qu'il en soit, la généalogie des Patry, dressée par M. du Buisson de Courson, mentionne au degré 12 Richard Patry, d'abord sieur et patron de Beauchêne, puis de Culey-le-Patry et de Saint-Martin-de-Sallen, après la mort de Jean Patry, troisième du nom, son père.

Ce Richard Patry présenta (1) à la cure de Beauchêne, en 1493, M^e Jean Patry, probablement l'un de ses frères, docteur ès droits et précédemment curé de Carpiquet, où il avait été nommé en 1488.

Richard avait pris alliance vers 1480 avec noble damoiselle Marie de Rabestan, fille de Jean de Rabestan, seigneur d'Aunay, et de Bertrande Le Grix, dont le père était seigneur d'Echauffour. Il eut pour fils Jean Patry, seigneur d'Estry et de Beauchêne, lequel épousa en 1533 Magdelaine des Essars. Celle-ci, à la mort de ses frères, devint baronne d'Aunay. C'est en cette même année que Jean était entré en possession de la terre de Beauchêne, à lui cédée par son frère Roger. En 1537, il passa avec un autre frère nommé Geoffroy une convention historiquement sans importance relativement à la fief de la grosse forge de Bossu.

(1) C'est-à-dire fit présenter par le prier du Plessis-Grimoult. Les seigneurs de Beauchêne se qualifiaient seulement patrons honoraires de la paroisse. Le patron présentateur était le prier du Plessis-Grimoult.

Ces détails, conservés aux archives du Calvados, nous ont été communiqués par M. Heudeline, de Caen, avec le passage suivant d'une pièce cotée E 486. C'est une enquête faite en 1557 sur les causes de la mort de Jehan Patry, sieur de Beauchêne, à la requête de sa veuve Magdelaine des Essars.

« Guillaume Eudes, quinquailier de Tinchebray, certifie qu'il connaissait le défunt Jehan Patry, écuyer sieur de Beauchesne, demeurant quand il vivait en sa seigneurie d'Estry, et déclare qu'en 1545 le dit sieur de Beauchesne s'était délibéré d'aller au siège d'Ardres, dont il n'était jamais revenu. Le dit déposant avait été enrôlé comme soldat par le dit sieur de Beauchesne et l'avait accompagné au siège d'Ardres, sous la charge du defunt seigneur de Sanicourt, pour lors gouverneur d'Ardres. Il déclare que le sieur de Beauchesne était un beau gentilhomme, grand et puissant, hardi, chevalereux et redoubté des ennemis, tenu en grande et bonne réputation comme homme bien hardi et expérimenté à la guerre, ainsi que le déposant déclare qu'il a vu et connu en plusieurs assauts par les ennemis au dit lieu d'Ardres, et que spécialement il était beaucoup réputé et estimé par le sieur de Sanicourt, avec lequel il buvait, mangeait et conversait souvent en grande familiarité... »

Suit la déposition de plusieurs autres témoins, de laquelle il résulte qu'un jour M. de Sanicourt avait commandé au sieur de Beauchesne de sortir d'Ardres avec ses soldats et de fondre sur les Anglais qui faisaient des excursions, lui disant que, comme plusieurs fois il avait été prisonnier des ennemis, il le rachèterait s'il tombait encore dans leurs mains. Que le dit sieur de Beauchesne avait été de nouveau prisonnier et avait contracté la peste dans le camp anglais, et que les Anglais le voyant bien malade l'avaient renvoyé à Ardres, où il était mort peu après, ayant eu, à ses derniers moments, la visite de son cousin Jean des Essars.

Cet épisode des événements qui préparèrent la reprise de Calais sur les Anglais n'est pas sans intérêt pour Beauchêne.

Quelques temps après ces événements, Beauchêne

appartient à Guillaume de Sourdeval. Nous ne savons comment se fit cette transmission. A Guillaume succède André de Sourdeval, qui laisse deux filles, Aliénor et Isabeau.

Aliénor (ou Éléonore) de Sourdeval, dame de Beauchêne, fait seigneur de cette paroisse, en l'épousant, Pierre de Grimouville, baron de Larchamp, dont elle devient veuve en 1613, sans enfants. A sa mort, vers 1621, ses biens vont à ses neveux, André et Nicolas du Bosc, fils de sa sœur Isabeau, qui avait épousé, en 1571, Martin du Bosc, seigneur de Bourneville (1).

André eut la terre de Sourdeval, et Nicolas, marié en 1618 à Charlotte du Quesné, devint seigneur de Beauchêne.

Nicolas eut deux fils, André et Philippe, et une fille nommée Elisabeth. Philippe épousa en 1659 Françoise Artur et devint seigneur de Beauchêne à la mort de son père. Elisabeth épousa en premier mariage Guy Masson, sieur de La Chevalerie, qui mourut le 6 mars 1663, et en secondes noces Gilles Roulleaux, sieur du Longuey, avocat.

Du premier lit sortit Philippe Masson, baptisé le 12 juin 1657 et nommé par Philippe du Bosc seigneur de Beauchêne, son oncle, et la dame de La Fresnaye-Neuville.

Famille de BORDES (*d'or à la tour de gueules*).

Cette famille habita le manoir du Vivier jusque vers 1660, époque à laquelle Jean de Bordes, devenu seigneur de Beauchêne, alla habiter le château de la Cour. Le Vivier devint la résidence de la famille de Bonnechose, dont nous parlerons plus loin (2).

Vers le milieu du xvi^e siècle, Jacques de Bordes, fils de Denis, épousa M^{lle} Suzanne Turgot.

(1) Armes des du Bosc : De gueules, à la croix échiquetée de trois traits d'argent et de sable, cantonnée de quatre lions d'or.

(2) Le titre de seigneur de Beauchêne appartenait au propriétaire de la Cour, à l'exclusion du propriétaire du Vivier, qui était simplement sieur de Beauchêne. On ne sait à quelle époque remontait cette distinction des titres.

De ce mariage sortit Louis de Bordes, qui épousa Madeleine de Launay, en 1604.

Leur fils, Jean de Bordes, épousa Gillette de La Bisaye en 1630. Devenue veuve de bonne heure, cette dame se remaria à Adrien de Fontenaille, écuyer, sieur de Malherbe, qui mourut le 25 mai 1659. Elle-même décéda deux ans plus tard, en 1661, laissant comme succession, outre la terre du Vivier, celles de la Halouzière, du Tronchet, le Pré de la Vergette et le moulin à papier situé à Bossu, qui dépendaient de la seigneurie de Beauchêne; les terres de la Noë-Verte et de la Petite-Vente, qui relevaient de M^{lle} de Montpensier, et divers héritages, situés en la paroisse de Saint-Brice-de-Landelle, près de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

De son premier mariage, Gillette de La Bisaye laissa :

1° Jean de Bordes ;

2° Madeleine de Bordes, mariée à Julien Hamelin, sieur de la Fournerie.

Et de son second mariage :

1° Julien de Fontenaille, né le 8 août 1644, baptisé le 6 juillet 1664 et nommé par M. Julien de Surville, curé de Beauchêne ;

2° Marie de Fontenaille, qui épousa, le 29 juillet 1657, Thomas Gaudin, écuyer, sieur de la Josseaumière, maître des eaux et forêts du comté de Mortain. Devenue veuve le 24 mars 1665, elle se remaria à Charles de Bonnechose, écuyer, sieur de Bougy (voir ce nom ci-après). Morte le 8 mai 1693, elle avait eu de son premier mariage :

(a) Laurence Gaudin, née le 24 juillet 1659, baptisée le même jour et nommée par Laurence Guyriel et dom Denis Gaudin, religieux, docteur en théologie de la Faculté de Paris ;

(b) Gilles Gaudin, né le 19 mai 1661, baptisé le 26 juillet 1662, et nommé par Gilles Gaudin, écuyer, sieur de Loyère, conseiller médecin du Roi, et son premier professeur en l'Université de Caen, et Anne de Grün, dame de Beauchêne ;

(c) Daniel Gaudin, baptisé le 1^{er} octobre 1662, et nommé par Daniel de Guyriel, écuyer, sieur des Vallées, conseiller du Roi, receveur général des présidiaux de Caen et Cotentin, et demoiselle Madeleine de Bordes.

Jean II de Bordes, seigneur et patron de Beauchêne et de la Ville-Guillaume, épousa, en 1661, Anne de Grün. Il fut inhumé dans le chœur de l'église le 5 juillet 1685, et sa femme le 27 janvier 1696. Ils n'eurent pas moins de douze enfants, savoir :

- 1° Marguerite de Bordes, née en 1663 ;
- 2° Charles de Bordes, baptisé le 9 juin 1665 et nommé par Emmanuel Le Ménager, procureur du roi à Tinchebray, et Élisabeth du Bosc ;
- 3° Louise de Bordes, baptisée le 21 octobre 1666 et nommée par Louise de Grün, sa tante, et Patrice Bouvet, sieur des Bordeaux, et conseiller du Roi en l'élection de Domfront ;
- 4° Gabriel de Bordes, baptisé le 14 janvier et nommé par Gabriel de Bordes, curé de Chalandré, et Françoise de Grün, en présence de Nicolas Gaudin, curé de Mongautier ;
- 5° Louis de Bordes, baptisé le 29 janvier 1670, et nommé par Charles de Grün, écuyer, sieur de Mongautier, et demoiselle Madeleine du Taille, sa femme. Inhumé le 4 août 1690 ;
- 6° Anne de Bordes, baptisée le 28 février 1671 et nommée par François Artour, de Saint-Aubin-de-Terregate, et Robert Le Harivel, écuyer, sieur de la Tonne. Inhumée le 26 juin 1694 ;
- 7° Françoise de Bordes, baptisée le 14 août 1672 et nommée par Françoise de Grün et Jean Le Court, écuyer, sieur de Froidebise. Mariée à Jules Cousin, sieur du Val-Manson, le 26 février 1688 ;
- 8° Marie de Bordes, baptisée le 28 juin 1673 et nommée par Marie de Fontenaille et Jean-Baptiste Bouvet, sieur de la Bouverye, en Lonlay ;
- 9° Marguerite de Bordes, qui épousa, le 25 juillet 1697, Julien Robine, sieur du Rocher ;
- 10° Marie-Anne de Bordes, baptisée le 7 avril 1677 et nommée par dame Marie d'Andelle, dame de la Normandie, et Étienne de la Roque, écuyer, sieur du lieu ;
- 11° Elisabeth de Bordes, née en 1678, inhumée le 25 juin 1690 ;
- 12° Charlotte-Madeleine de Bordes, baptisée le 31 juillet

1679 et nommée par Charles de Bordes, sieur de Bordes, et Françoise de Bordes.

Famille LE HARIVEL.

Anoblis aux francs-fiefs (1470) (1) (portent : *De gueules, à 3 roses d'or, 2 et 1*).

Jacques Le Harivel, sieur de Hongny, écuyer, conseiller du Roi, maître des eaux et forêts du comté de Mortain, devint seigneur de Beauchêne par acquit de Jean de Bordes, son parent. Il mourut vers 1709, laissant de demoiselle Marie Lelièvre, son épouse :

1° Jacques, qui suit ;

2° Charlotte, qui épousa, le 25 octobre 1705, Louis de Thoury, fils de Louis, sieur de la Corderie, président en l'élection de Vire ;

3° Louise-Cécile, baptisée le 11 juillet 1698 et nommée par Charles de Bordes, écuyer, sieur de Beauchêne, et Jacqueline Le Harivel.

Jacques Le Harivel, seigneur de Beauchêne, conseiller du Roi, maître des eaux et forêts du comté de Mortain, épousa demoiselle Renée-Claudine Thébert, dont sortirent :

1° Jacques-Louis-François, qui suit ;

2° Marie-Anne, née en 1717, inhumée dans le chœur de l'église, le 4 septembre 1742, âgée de vingt-cinq ans.

Jacques-Louis-François Le Harivel, baron de Fresnes, seigneur et patron honoraire de Beauchêne, seigneur patron présentateur du Ménil-Cibout, maître particulier des eaux et forêts du comté de Mortain, épousa en premier mariage demoiselle Marie Le Lasseur, qui mourut le 1^{er} janvier 1761, âgée de trente-cinq à trente-six ans ; et, en second mariage, demoiselle Anne-Françoise Lambert, dame de Vengeons, dont il eut : Jacques-François Le Harivel, dernier seigneur de Beauchêne. Celui-ci mourut à Londres,

(1) Cependant le *Nobiliaire de Normandie* fait remonter la noblesse de la famille Le Harivel au-delà du xiv^e siècle.

pendant l'émigration, sans laisser de postérité (1). Ses biens de Beauchêne furent vendus soit par lui-même, soit par ses héritiers, à Pierre Garnier, dit le Blanc Garnier, dont nous parlerons plus loin. En 1807, ils furent revendus par Pierre Garnier à Philippe et François Morel frères, et à dame Marie-Jeanne Garnier veuve Duchesnay, et aux sieurs Gilles et J.-B. Duchesnay, ses fils. Les acquéreurs étaient neveux du vendeur. Marie-Jeanne Garnier était sa sœur.

En 1868, le domaine de la Cour fut vendu à M. Pierre-Ferdinand Foucault, par M^{me} Charles Lefèvre, née Marie-Antoinette Duchesnay, M^{me} Jean-Louis-Gérard West, née Honorine-Modeste Duchesnay, et M^{me} V^{ve} Laurent Courtépée, née Aline-Zoë Duchesnay, toutes trois filles de M. Gilles Duchesnay et de dame Rose-Modeste Genet.

Le propriétaire actuel est M. Paul Foucault, de Flers, fils de l'acquéreur ci-dessus désigné.

FAMILLE DE BONNECHOSE

D'argent à trois têtes d'hommes sauvages (2) arrachées de sable, 2 en chef et 1 en pointe. Devise : Fide ac virtute.

La famille de Bonnechose, dont le nom s'écrivait originellement « Bonnecoz », fait remonter authentiquement sa généalogie jusqu'au XIII^e siècle. On a même dit qu'il se trouvait un Robert Bonnecoz parmi les seigneurs normands, au temps de Guillaume le Conquérant, et un autre, nommé Jean, au nombre de ceux qui accompagnèrent le roi Philippe-Auguste à la troisième croisade.

Quoi qu'il en soit, les annales de la famille font commencer la lignée non interrompue à Julien de Bonnechose, auteur de toutes les branches aujourd'hui connues. Vient ensuite, avec le titre d'écuyer :

Jean de Bonnechose, époux de Jeanne de Boscheling, et son fils Roger, seigneur d'Auge, en la paroisse de Prestre-ville, près Lisieux, marié à Jeanne de Miramel.

(1) Une autre branche de cette famille a produit au XIX^e siècle le célèbre sculpteur Le Harivel-Durocher, dont la paroisse de Chanu est fière à juste titre.

(2) D'autres lisent : *trois têtes de Maures*.

Roger eut pour fils Colin de Bonnechose, qui épousa Jeanne de Gisay, dame d'Hieuville, près de Saint-Pierre-sur-Dives, et faisait partie de l'armée de Flandre, sous Charles VI.

Jean de Bonnechose, deuxième du nom, fils de Colin, marié à Jeanne de Pontoulain, vivait sous Louis XI, devant lequel il prouva que sa famille avait toujours été fidèle à la cause française. Son fils aîné, qui portait le même nom, fut prêtre. Fouques, le second, seigneur d'Hieuville, épousa Jeanne de Gizay, dont il eut trois fils. L'un d'eux, Pierre, imita son oncle Jean et entra dans les ordres. Un autre, nommé François, fut l'auteur de la branche de Bellouet, dont nous allons parler. Il prit pour femme en 1535 Françoise de Périer, dont il eut Charles, qui suit :

Charles de Bonnechose, devenu seigneur de Bellouet par son mariage avec Marie de Cintray, eut pour fils Daniel, seigneur de Bougy, près d'Evrecy (Calvados), probablement par sa femme Marie Demay. De cette union sortit Charles de Bonnechose, deuxième du nom, écuyer, seigneur de Bougy, enseigne au régiment de Courtomer, suivant un certificat du maréchal de Coligny, donné au camp de Renty, le 14 août 1638. Il épousa en premières noces, le 4 février 1646, Lucienne Le Normand, fille du seigneur de Mézières, et en secondes noces, Marie de Fontenaille, dont nous avons parlé plus haut, veuve de Thomas Gaudin. Le contrat fut signé au château de Saint-Symphorien, près de Sainte-Anne-de-Buais, le 17 janvier 1666. Par cet acte, Marie de Fontenaille donnait à son futur époux tout ce que les coutumes du pays permettaient de donner en pareil cas.

A la suite de ce mariage, Charles de Bonnechose prit le titre de sieur de Beauchêne, et vint habiter la maison du Vivier, qui appartenait à sa femme (1). Devenu veuf une deuxième fois, à l'âge de soixante-quinze ans, le 8 mai 1693, il contracta une troisième union avec Suzanne Lefebvre, âgée de quarante ans, et mourut cinq jours après, laissant

(1) Au-dessus de la porte de cette maison figurent des armoiries différentes de celles des de Bonnechose, et représentant un cœur avec deux fleurs de lis.

de son premier mariage Daniel de Bonnechose, qui hérita du titre de seigneur de Bougy. De son second mariage il avait eu :

1° Louis-Antoine de Bonnechose, qui suit ;

2° Marie-Madeleine de Bonnechose, qui épousa, le 29 mai 1691, Jacques Signard, sieur de Beaulieu, de Notre-Dame de Tinchebray ;

3° Suzanne de Bonnechose, baptisée le 23 mars 1673 et nommée par Suzanne de Méhéreuc et François de La Roque, sieur du Neufbourg. Inhumée le 4 juin 1701 ;

4° Deux jumelles, baptisées le 9 juin 1676, et nommées l'une Lucienne, par D^{ne} Marie Dorthe et Julien Fortin, sieur de la Harangère ; et l'autre, Anne, par Suzanne Gaudin et Robert de Bonnechose.

Louis-Antoine de Bonnechose, sieur de Prémont et de Beauchêne, épousa Marie-Suzanne de Fontenaille. Il mourut le 28 février 1738, et sa femme le 7 août 1765, âgée de soixante-quinze ans. De ce mariage sortirent :

1° Jacques-Charles de Bonnechose, baptisé le 12 novembre 1704, et nommé par Jacques Le Harivel, écuyer, seigneur de Hongny et de Beauchêne, conseiller du Roi, maître des eaux et forêts du comté de Mortain, et D^{ne} Marie-Charlotte Champion. Inhumé le 29 avril 1706 ;

2° Jeanne-Suzanne de Bonnechose, baptisée le 8 février 1706, et nommée par Jean-Antoine Pilâtre, prêtre, et Suzanne Lefebvre, veuve de Charles de Bonnechose. Inhumée le 11 mai 1740 ;

3° Louis-Jean de Bonnechose, dont l'article suit ;

4° Jacqueline-Françoise-Tugale de Bonnechose, baptisée le 1^{er} novembre 1710 et nommée par Jacques de Méhéreuc, écuyer, sieur de Saint-Christophe et du Ménéil-Ciboult, et D^{ne} Françoise-Tugale Masseron ;

5° François-Louis de Bonnechose, baptisé le 11 janvier 1712, et nommé par Alexandre-Robert Masseron, sieur de la Rivière, et D^{ne} A.-M. Thébert ;

6° Anne-Madeleine de Bonnechose, baptisée le 7 septembre 1714, et nommée par Pierre de La Bigne, écuyer, sieur de Monfroux, et Marie-Madeleine de Bonnechose. Morte le 17 septembre suivant ;

7° Jacques-Antoine de Bonnechose, baptisé le 16 janvier

1716, et nommé par Jacques Le Harivel, écuyer, seigneur de Beauchêne, et dame Angélique du Laurent ;

8° Jeanne-Marguerite de Bonnechose, baptisée le 15 novembre 1718, et nommée par Jean de La Roque, écuyer, sieur de la Frichetière, et D^{ne} Marguerite Le Gallois. Mariée le 30 janvier 1742 à François-Léonard de Mésange, écuyer, sieur de Bray, de la Ferrière ;

9° Jacqueline-Louise de Bonnechose, baptisée le 16 février 1722, et nommée par Jacques-Alexandre Guesdon, sieur de Beauchêne (en Chérancé-le-Roussel), gendarme de la garde du Roi, et Louise de Méhéreuc ;

10° Marie-Anne de Bonnechose, baptisée le 19 décembre 1722, et nommée par Louis-Jean de Bonnechose, et Jeanne-Suzanne de Bonnechose. Inhumée le 26 mars 1726 ;

11° Marie-Jacqueline de Bonnechose, baptisée le 3 mai 1727 et nommée par Marie-Anne Gravelle, femme de M. des Barres, conseiller procureur du Roi en l'élection de Mortain, et Jacques Le Harivel, écuyer. Inhumée le 16 janvier 1730.

Des onze enfants de Louis-Antoine de Bonnechose, sept parvinrent à l'âge adulte, savoir : trois fils et quatre filles. François-Louis servit dans la gendarmerie et fut tué au siège de Philipsbourg. Jacques-Antoine vécut également dans les armées durant de longues années. C'était d'ailleurs de tradition dans la famille. De père en fils, les de Bonnechose étaient soldats, et on conçoit que cette noble profession ne les enrichissait pas. Quand Louis-Antoine mourut, il ne laissait pas plus de six à sept cents livres de rente, et son fils, Jacques-Antoine, revenu à la fin de sa vie dans ses foyers, fut obligé pour vivre de solliciter une pension du Roi. La supplique est datée de 1773. (Archives du Calvados.)

Louis-Jean de Bonnechose, fils aîné de Louis-Antoine, baptisé le 14 juillet 1708, et nommé par Louis Le Court, seigneur de Froidebise, et D^{ne} Pétronille de Quédillac, épouse, le 11 août 1739, Françoise-Marie-Madeleine Le Got, fille d'Etienne Le Got, maître chirurgien, et de Françoise Niobé ; inhumée le 29 novembre 1781, âgée de soixante-quatre ans. De ce mariage sortirent :

1° Louis-Étienne de Bonnechose, baptisé le 11 août 1740

et nommé par Étienne Le Got et Marie-Suzanne de Fontenaille. Etabli en Bretagne, décédé le 29 septembre 1806 ;

2° Jacqueline-Françoise de Bonnechose, baptisée le 6 janvier 1742, et nommée par Françoise Niobé et Jacques-Antoine de Bonnechose. Inhumée le 2 novembre 1763 ;

3° Angélique-Françoise de Bonnechose, baptisée le 12 mai 1743, et nommée par dame Angélique du Hamel et François-Léonard de Mésenge. Mariée le 27 juillet 1765 à Jacques Salles, sieur des Acres, de Saint-Jean-des-Bois ;

4° Françoise-Marie-Madeleine de Bonnechose, baptisée le 15 octobre 1745, et nommée par Jeanne-Marguerite de Bonnechose et M^e François-Robert Le Mauvée, avocat. Inhumée le 15 octobre 1769 :

5° Jean-Victor de Bonnechose, qui suit ;

6° Etienne-Julien-François de Bonnechose, baptisé le 19 mars 1750, et nommé par Étienne Bouvet, sieur des Bordeaux, et Julienne-Charlotte Le Faverais ; plus tard prêtre et curé d'Airon (Mayenne) ;

7° Victoire de Bonnechose, baptisée le 10 juillet 1753, et nommée par Jacques-Philippe Masseron, sieur de la Rivière, et D^{ne} Jeanne-Françoise Chardin. Inhumée le 4 juin 1755.

Jean-Victor de Bonnechose, dit « le Chevalier de Prémont », épouse Elisabeth-Apolline de Sainte-Marie, de la paroisse de Lignou, décédée le 9 janvier 1808. De ce mariage sont issus :

1° Isabelle-Jeanne-Françoise-Apolline de Bonnechose, baptisée le 3 septembre 1772, et nommée par Jean de Sainte-Marie et Marie-Madeleine-Françoise Le Got ;

2° et 3° Alexandre-Louis et Benjamin-Jean de Bonnechose, jumeaux, baptisés le 26 mai 1774, et nommés par Louis-Etienne de Bonnechose et dame Marie-Renée Marie, veuve de M^e Gallery du Bochet ;

4° Louise-Suzanne de Bonnechose, baptisée le 20 avril 1776, et nommée par Louis-Etienne de Bonnechose et Jacqueline-Suzanne de Sainte-Marie. Mariée le 30 juillet 1803 à Charles Bruchet, marchand à Paris ;

5° Julie-Françoise de Bonnechose, mariée le 27 septembre 1804 à Jean-François Chasles, tisserand à La Haute-Chapelle, village de la Blufferie ;

6° Ferdinand-Victor de Bonnechose, baptisé le 23 septembre 1780, et nommé par Alexandre-François Chardin des Rivières, avocat à Tinchebray, et Jeanne-Marguerite de Bonnechose. Inhumé le 28 février 1783;

7° Jacqueline-Victoire de Bonnechose, baptisée le 31 décembre 1782, et nommée par M^e Jacques Tablet, vicaire, et Victoire-Françoise Le Mauvée, de la Prévotière, en Tinchebray. Mariée à Pierre-Félix-Aimé Le Barbé, du village des Rochers, à Yvrandes.

A partir de 1808, la famille de Bonnechose disparaît de Beauchêne. Isabelle de Sainte-Marie, femme de Jean-Victor, meurt chez ses enfants à Yvrandes. Jean-Victor, devenu veuf, va demeurer à Paris, rue Mouffetard. Le 8 mai de l'année suivante, il vend la terre du Vivier à Pierre Garnier, dit le Blanc Garnier, fils de Thomas Garnier, sieur du Biolt, moyennant 600 francs de rente viagère.

Pierre Garnier la revend, par acte du 29 avril 1820, à ses neveux Gilles Duchesnay aîné et Jean-Baptiste Duchesnay jeune dit Huberdière.

Le 14 mai 1866, M^{mes} Lefèvre, West et Courtépée, seules héritières de M. et M^{me} Gilles Duchesnay, en font vente à M. Félix Frémont. Elle appartient maintenant à son fils, M. Auguste Frémont, conseiller municipal et expert à Beauchêne.

Le dernier descendant de la branche de Bougy était l'abbé Paul de Bonnechose, chanoine honoraire de Bayeux, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Caen, mort en 1892.

Outre la branche de Bougy et de Beauchêne, la famille de Bonnechose a formé de nombreux rameaux, et s'est distinguée dans l'armée et dans le clergé. Citons quelques noms pris dans la branche aînée, qui, depuis le xvi^e siècle, habite le château de Grandcamp (Eure).

Guillaume de Bonnechose, écuyer, seigneur de la Boulaye, fut député de la noblesse aux Etats de Normandie en 1606. En 1615, M. d'Armantières, lieutenant général des armées du Roi, prévoyant une guerre, lui écrivait pour lui demander de passer auprès de lui, vu l'estime qu'il faisait de son mérite et de son amitié. Il insistait pour qu'il lui amenât des compagnons d'armes, sachant qu'il avait beaucoup d'amis et grand crédit dans le pays.

Charles de Bonnechose servit dans les armées durant cinquante-deux ans, prit part à neuf batailles, notamment à celles de Steinkerque, de la Marsaille et de Malplaquet, fut trois fois blessé et mourut sous les armes, en 1739.

Claude de Bonnechose prit part au siège de Philipsbourg avec son cousin François-Louis de Beauchêne, dont nous avons dit la mort. Louis-Gaston de Bonnechose, lieutenant au régiment de Poitou, fit la campagne d'Allemagne en 1757, se trouva à la bataille de Rosbach où il fut blessé, et mourut à Tirlemont en Brabant, en 1758. Son frère, François-Henry, lui succéda dans son grade et continua de guerroyer. Il fut le premier à porter le titre de chevalier. Jusque-là les de Bonnechose avaient seulement celui d'écuyer. Il avait un autre frère nommé Louis-Gaston, dit « le chevalier de Bonnechose », également officier, et qui fut le père du cardinal de Bonnechose, dont nous allons parler.

Jacques de Bonnechose, prêtre, licencié en droit canon, fut nommé évêque de Lisieux en 1578.

On trouve un Claude de Bonnechose, sieur de La Chapelle, chanoine de la cathédrale de Meaux, curé de Grandcamp, au xvii^e siècle.

Mais la principale illustration de cette branche fut le cardinal Henry de Bonnechose, né à Paris en 1800. Il entra d'abord dans la magistrature, et il était avocat général à Besançon en 1830, lorsqu'il donna sa démission, pour embrasser l'état ecclésiastique. Remarquable par son talent oratoire, il devint supérieur de Saint-Louis des Français à Rome, puis évêque de Carcassonne, évêque d'Evreux, et enfin archevêque de Rouen et cardinal. Dans son enfance, le futur prince de l'Eglise était venu visiter ses parents de Beauchêne et avait séjourné dans la maison du Vivier.

François-Paul-Emile de Bonnechose, frère du cardinal, était officier d'état-major, sous la Restauration. Il donna sa démission en 1829 et fut nommé bibliothécaire du palais de Saint-Cloud, plus tard bibliothécaire du palais de Versailles. Il a publié plusieurs ouvrages, entre autres une histoire de France en deux volumes, laquelle a eu dix éditions.

Le chef de cette famille est aujourd'hui M. Charles de

Bonnechose, neveu du cardinal, conseiller à la Cour des Comptes. Sa sœur Alice a épousé en 1867 le vicomte Portalis.

L'évêque de Lisieux dont nous avons parlé avait un frère nommé Philippe. De ce dernier est issue la branche des seigneurs de Berville de Beauval et de la Cour-du-Bosc. L'un de ses descendants, Louis-Marie-Joseph-Denys de Bonnechose, chevalier, seigneur de la Cour-du-Bosc, épousa le 4 août 1773, en l'église de Marolles, Marie-Charlotte-Antoinette Deshayes de Bonneval, fille de Jacques-François-Charles, chevalier, seigneur et patron de Saint-Aubin-de-Bonneval, lieutenant général honoraire du bailliage d'Orbec. Par suite de cette alliance, la famille de Bonnechose est devenue propriétaire du château de Bonneval et de ses dépendances. Le dernier descendant de cette branche, M. Gustave de Bonnechose, est mort à Bonneval, après avoir vu ses deux fils le précéder dans la tombe. Le plus jeune, Alfred de Bonnechose, de la marine marchande, fut victime d'un naufrage sur les côtes de l'Océan (1).

II

LE CLERGÉ DE BEAUCHÈNE AVANT LA RÉVOLUTION

Nous avons dit plus haut qu'en 1493, M^e Jean Patry, prêtre, avait été présenté pour la cure de Beauchêne par Richard Patry, seigneur du lieu. Ses successeurs jusqu'au xvii^e siècle sont inconnus.

A partir de cette époque, voici les noms que nous avons pu découvrir dans divers documents, principalement dans les registres paroissiaux (2).

Au 4 juillet 1621, on trouve M^e Thomas Deschamps curé. En 1628, le vicaire était Olivier Heuzé.

(1) Nous avons supposé que l'écusson gravé sur la maison du Vivier appartenait à la famille de Fontenaille. On nous avertit que c'est une erreur. L'écusson de cette famille était « échiqueté d'argent et d'azur ». Alors nous ne savons pas d'où vient l'autre.

(2) Le presbytère était alors situé au Vivier. L'immeuble a été démoli il y a moins de quarante ans.

M^e Laurent Guérin fut curé de 1637 à 1644. Il avait pour vicaire Jean de Bellefontaine. Celui-ci rédigea le registre paroissial de 1631 en latin. On ne sait si Laurent Guérin vivait encore à ce moment.

De 1651 à 1683, le curé de Beauchêne fut M^e Julien de Surville. Il était originaire de Monchamp, près de Vire, où son frère Jean, sieur de Launay, avait épousé, le 3 avril 1633, noble damoiselle Madeleine de Percy. Lui-même fut établi, en 1643, par Charles de Percy, seigneur de Grisy, son exécuteur testamentaire.

De son temps, l'an 1675, fut bâtie la chapelle du midi, dédiée à la Très Sainte Vierge.

A la fin de 1683, il démissionne en faveur de son neveu et filleul, Julien Dupont, ancien vicaire, comme lui natif de Monchamp. Il continua de résider dans la paroisse, où il mourut, le 23 novembre 1697, âgé de quatre-vingt-six ans. Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église, par M^e Julien Labbé, curé de Lonlay.

Il avait eu pour vicaires : Jean de Bellefontaine, jusqu'en 1657 ; René Fournerie (1657-1662) ; Claude Dromer (1662) ; Marc Despois (1665) ; Germain Duchesnay (1670) ; Julien Dupont (1677) ; Laurent Sageon (1680).

Installé en 1684, M^e Julien Dupont gouverna la paroisse jusqu'en 1722, époque de sa mort. Sa pierre tombale se voit dans l'église, à l'entrée du chœur. En partie cachée sous les stalles, on y peut lire seulement : « Julien Dupont, p^{bre} curé de ce lieu, décédé le 17 mars 1722, âgé de soixante-treize ans. Il a fondé le Rosaire, donné son bien aux pauvres (1). »

Cette confrérie du Rosaire, disparue dans la suite, a été rétablie le 14 avril 1901.

L'acte mortuaire de M^e Julien Dupont est conçu en ces termes : « Le 19 mars 1722, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de M^e Julien Dupont, p^{bre} curé de la dite paroisse, âgé de viron soixante-douze ans, après que le dit sieur curé a été administré du saint Viatique du sacré corps et sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du

(1) Peut-être, en démolissant la vieille église, retrouvera-t-on d'autres pierres tombales. Elles seront soigneusement conservées.

saint sacrement de l'Extrême-Onction. Laquelle inhumation a été faite par M. le curé de la Ferté, accompagné d'un grand nombre de très dignes prieurs, curés et p^{bres} et grande foule d'autres personnes. Présence de M^e Gilles Dupont, p^{bre} prieur, curé de Saint-Cornier, Julien Surville, de la paroisse de Beauchêne, et plusieurs autres témoins. »

Pendant les quatorze premières années de l'administration de M^e Julien Dupont, les registres ne font mention d'aucun vicaire.

Ce titre est attribué à M^e Olivier Louvel, chapelain de Frédebise, de 1698 à 1709, époque où il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans. Le curé se fit ensuite aider par M^e Julien Gigan, prêtre habitué, qui mourut en 1738.

M^e Étienne Dupont fut curé de 1722 à 1738. Il fut inhumé dans le chœur de l'église par M^e Marin Calando, curé de Ger, assisté des curés de Lonlay, Chanu, Saint-Pierre et Notre-Dame de Tinchebray.

Il eut pour vicaires MM. Leprince (1725); R. Lemaitre (1727); Gabriel Desdoits (1728); G. Salles (1732); Jean Garnier (1734).

Deux ans avant sa mort, en 1636, il avait fait placer dans l'église une chaire, qui coûta 84 livres 13 sols 4 deniers.

Jean Garnier, originaire de Chanu, vicaire d'Étienne Dupont, lui succéda. Peu après son installation, il bénissait une cloche, qui fut nommée Marie-Anne par damoiselle Marie-Anne Le Harivel, assistée de son frère, messire Jacques-Louis-François Le Harivel, écuyer, seigneur de Beauchêne et du Ménil-Ciboult (7 juin 1738). Cette cloche n'existe plus.

Douze ans après, le 6 juin 1750, l'église de Beauchêne est interdite par l'évêque de Bayeux, à cause de son état de délabrement. Toutes les cérémonies religieuses, baptêmes, mariages, inhumations, se font à Saint-Cornier. Le cimetière de cette dernière paroisse reçoit les morts de Beauchêne.

Cet état de choses anormal ne dura pas un an. Les habitants de Beauchêne se hâtèrent de réparer leur église, ainsi que le prouvent les actes suivants :

1751. 21 avril. — Ordonnance de M^{sr} l'Évêque de Bayeux,

déléguant M. Robert Quesney, curé de Flers et doyen rural de Condé, pour réhabiliter l'église :

« Paul Dalbert de Luynes, par la permission divine et
« l'autorité du Saint-Siège apostolique, évêque de Bayeux,
« premier aumônier de Madame la Dauphine ;

« Au sieur curé de Flers, doyen du doyenné de Condé,
« salut.

« Ayant été informé que l'église de la paroisse de Beau-
« chesne, laquelle étant en très mauvais état et prête à
« tomber, avait été interdite par M. l'Archidiacre de
« Bayeux ; qu'elle est présentement rétablie et rebâtie à
« neuf en la plus grande partie et en état d'y faire l'office
« paroissial et y célébrer les saints mystères ; Nous vous
« avons commis pour réhabiliter la dite église et la rebé-
« nir, si besoin en est, vous accordant les pouvoirs à ce
« nécessaires, et ordonné que le Saint-Sacrement sera rap-
« porté et l'office fait et célébré comme on faisait aupa-
« vant l'interdit.

« Donné à Bayeux, en notre palais épiscopal, ce 21^e jour
« d'avril 1751.

« Signé : PAUL, évêque de Bayeux.

« Contresigné : FERET. »

1751. 11 mai. — Procès-verbal de la réhabilitation de l'église :

« L'an mil sept cent cinquante et un, le 11^e jour de may,
« nous soussigné Doien du Doïenné de Condé, pour obéir
« aux ordres ci-dessus de Sa Grandeur, nous sommes trans-
« porté à l'église de Beauchesne, que nous avons trouvée
« rebâtie à neuf quant au chœur et une partie de la nef
« pour ce qui regarde le maçonmail seulement, quelques
« réparations au lambris. Nous n'y avons trouvé ny livres
« ni ornemens, quoique notre visite ne fût pas ignorée ; il
« paraît qu'il n'y en a point encore d'acheptés ; nous avons
« cru devoir avertir et nous avons averti en effet le s^r prieur
« d'Yvrandes d'y pourvoir incessamment (1). Pour ce qui

(1) Le prieur curé d'Yvrandes jouissant des dîmes de Beauchêne, c'était à lui d'entretenir le mobilier de l'église.

« regarde le tableau, les plaintes du sieur curé ne sont pas
« sans fondement, cependant vu le saint temps du Jubilé
« et l'empressement du peuple à revenir à son église, nous
« avons cru entrer en les sentiments de Sa Grandeur, en
« réhabilitant et rebénissant la susdite église. Les cérémo-
« niés prescrites (ont été) observées, après lesquelles nous
« y avons célébré la S^{te} Messe, sans préjudice aux préten-
« tions du sieur curé de Beauchesne. La susdite église avait
« été interdite par M. l'Archidiacre de Bayeux, le six juin
« dernier.

« Signé : R. QUESNEY. »

M^e Jean Garnier mourut le 6 septembre 1769 et fut inhumé dans l'église par M^e Gilles Théot, chapelain de Frédebise.

Ses vicaires successifs sont : Gilles Caillebotte (1739); J. Patry (1741); Denis Garnier (1743); Gervais Friloux (1755); Louis Lemoine (1758); J.-B. Garnier (1769).

M^e Jean-Baptiste Garnier, vicaire, natif de Chanu comme son curé, fut nommé pour lui succéder en 1770. En 1787, il bénit une cloche nommée Anne par noble dame Anne-Françoise Lambert, baronne de Fresnes, dame de Beauchesne, Vengeons, la Graverie et autres lieux, assistée de Messire Jacques-François Le Harivel, son fils. Comme sa sœur aînée, cette cloche n'existe plus.

M^e J.-B. Garnier remplit ses fonctions jusqu'à la Révolution, fut ensuite exilé, reprit possession de sa cure en 1802 et mourut en 1825.

Il eut pour vicaires : Jacques Tablet, de La Lande-Patry (1780), qui fut plus tard fusillé par les bleus à Préaux; N.-F. Deschamps (1783); Michel Dufay (1788-1791).

Liste des trésoriers de la Fabrique de 1726 à 1759 :

1726-1736.	N. Roulleaux.
1736-1741.	Pierre Aubert.
1742.	Julien Aumont.
1743.	Julien Robine.
1744.	André et Guillaume Monlien.
1745-1746.	Pierre Duchesnay.
1747.	André Thomas.

1748.	Pierre Aubert.
1749.	François Séguin.
1759.	Joachim Buffard.

III

FONDATIONS RELIGIEUSES ANTÉRIEURES A LA RÉVOLUTION (1)

Peu de localités offrent une aussi longue suite de fondations que la paroisse de Beauchêne : témoignage irrécusable de la grande foi de nos pères. Nous en avons relevé quarante-quatre, et nous ne sommes pas sûr que la liste que nous donnons soit complète.

I

1594. 15 septembre. — Fondation de Damien Lelarge, de 14 sols 4 deniers de rente, dont 4 sols 4 deniers pour le trésor et 10 sols pour une Messe. Payable en 1759 par Robert Robbes, du Vallet.

II

1621. 4 juillet. — Fondation de Eléonore de Sourdeval, dame de Beauchêne, veuve de Pierre de Grimouville, baron de Larchamp, de 4 livres de rente au trésor et Fabrique de l'église, pour entretien, réparation et augmentation de ladite église, et de 8 livres de rente, à charge de deux Services de six Messes, dont trois chantées par six gens d'église, compris le Curé et le Vicaire ; lesdits Services précédés de Vigiles à neuf leçons, avec un *Libera* à la fin de chaque Service. Lesdites rentes affectées sur les moulins de Beauchêne. Le 11 juin 1656, M. Julien de Surville, curé de Beauchêne, échangea lesdites rentes avec Adrien de Fontenaille, sieur de Malherbe et de Beauchêne, qui

(1) Toutes ces fondations ont disparu. Nous n'avons pas connaissance qu'elles aient survécu à la Révolution. Elles ont été retrouvées dans les minutes des notaires.

donna en échange deux rentes hypothèques, l'une de 7 livres 2 sols 6 deniers à prendre sur Thomas Jouguet, et l'autre de 3 livres 10 sols 6 deniers payable par Julien Besnard.

III

1626. 2 février. — Fondation de Jacques Gigan, de 14 sols 6 deniers de rente, en faveur de la Fabrique. Recon nue en 1722 par Julien Gigan.

IV

1628. 25 juillet. — Fondation de Gilles Palix et Margue-rite Véniard, sa femme, de 33 sols de rente, affectée sur le Pré des Friches, en la mesure de la Basse-Palue, terroir du Gué-Louvet, à charge de deux Messes chantées, et de pré- lever sur ladite rente 2 sols pour le plat des trépassés, et 3 sols pour la recommandation de l'âme des fondateurs.

V

1631. 2 janvier. — Fondation de Adrien Gigan, fils Étienne, de 39 sols à l'église et 4 sols pour le trésor, de rente foncière, affectée sur ses biens, à charge de deux Services de chacun deux Messes.

VI

1649. 22 octobre. — Fondation de Jacques Chevallier, sieur du Longuey, de 40 sols pour deux Services de trois Messes chantées chacun avec *Libera* à la fin, et 5 sols pour le trésor chargé de fournir annuellement les cierges pour lesdits Services. Damoiselle Marie d'Andelle, veuve de André Delaunay, écuyer, sieur de la Normanderie, chargée, par acquêt de Pierre Chevallier, du service de ladite rente.

VII

1649. 26 décembre. — Fondation de Thomas Jouguet, de 7 livres 2 sols 6 deniers de rente hypothèque, à prendre sur le sieur de Malherbe.

VIII

1650. 4 mars. — Fondation de Philippe Delaunay, de 40 sols de rente foncière, affectée sur le Clos-Perrin, au Biolt, à charge de deux Services solennels, et de prélever sur ladite rente 8 sols pour le trésor, chargé de fournir les cierges.

IX

1652. 2 décembre. — Fondation de Claude Levée, de 100 sols de rente, affectée sur ses biens, à charge de deux Services de quatre Messes chacun, dont trois chantées, et de prélever 5 sols pour le trésor, 5 sols pour le luminaire, et 10 sols pour le pain bénit. Payable en 1759 par Julien Aumont de la Palue.

X

1656. 28 octobre. — Fondation de Michel Jouguet, de 16 sols 4 deniers de rente hypothèque.

XI

1657. 25 novembre. — Fondation de Thomas Heuzé, de 60 sols de rente affectée sur le Clos-Bouteaux, à charge de quatre Messes chantées, et de prélever 5 sols pour le trésor et 5 sols pour le luminaire. Poursuites exercées en 1664 par M. Julien de Surville, curé, sur M. Jean Heuzé, des Houlettes, redevable de six années d'arrérages.

XII

1659. 10 janvier. — Fondation de damoiselle Isabeau de Verdun, veuve de Gilles Prieur, de 7 sols 6 deniers de rente au trésor et Fabrique, 32 sols 6 deniers aux prêtres, à charge de trois Messes chantées. Payable ladite rente par Jacques Roulleaux, sieur de la Vente.

XIII

1662. 10 avril. — Fondation de M. Philippe Aubert, originaire de la Châterrière, vicaire de la paroisse de Tenal,

en Saintonge, de 40 sols de rente au trésor et Fabrique, reconnue à la diligence de M. Julien de Surville, curé, par Jean Aubert, neveu du fondateur.

XIV

1662. 6 mai. — Donation par Philippe du Bosc, écuyer, seigneur de la Cour de Beauchêne, d'une pièce de terre dite La Vallée, qui avait été acquise par Nicolas du Bosc, seigneur de Bourneville, son père, de Pasquier, Guillaume et Michel Hardy, le 2 mars 1638. A charge annuellement de vingt-quatre Messes basses et deux Services de chacun deux Messes chantées.

Le 25 juillet 1670, M. Julien de Surville, curé, fit échange de ladite pièce de terre avec Charles de Bonnechose, sieur de Bougy, qui céda en contrechange les Vallées-de-Bas.

XV

1663. 1^{er} janvier. — Fondation de Jacques Dutertre de 3 livres de rente foncière, à charge de deux Services de deux Messes, et de prélever 10 sols pour le trésor.

XVI

1663. 4 mai. — Fondation d'Esther Dorenlot, de 9 livres 4 sols de rente, à prendre sur Philbert Augeard, à charge de douze Messes chantées par mois et de prélever 3 livres pour le trésor. Le 19 octobre 1733, M. Étienne Dupont, curé, présente requête pour être payé des arrérages de ladite rente sur les revenus de la terre de Pile-Chanevais, saisie en décret.

XVII

1665. 21 mars. — Fondation de Thomas Gaudin, écuyer, sieur de la Josseaumière, de 21 livres 7 sols 6 deniers de rente, à charge d'une Messe avec *Libera* tous les dimanches, et recommandation de l'âme du fondateur, deux Services de chacun quatre Messes, et de prélever 17 sols 6 deniers pour le trésor, chargé de fournir la cire et les ornements.

XVIII

1666. 25 février. — Fondation de Marie Chevallier, veuve de Marin Robbes, de 40 sols de rente foncière.

XIX

1668. 15 juillet. — Donation de Jacques Duchesnay, d'une pièce de terre dite de la Petite-Vallée, à charge de cinq Messes chantées par an.

XX

1669. 30 novembre. — Fondation de Lambert Patry, de 22 sols 6 deniers de rente, à charge de deux Messes chantées, et de prélever 2 sols 6 deniers pour le trésor.

XXI

1670. 18 avril. — Fondation d'Eustache Robbes, fils Marin, de 41 sols 8 deniers de rente, affectée sur six vergées de terre à la Hognerie, à charge de trois Messes chantées, et de prélever 8 sols pour le trésor ; plus a donné 27 sols 3 deniers de rente pour faire le pain bénit le jour de saint Jean-Baptiste.

XXII

1671. 10 mai. — Fondation de Claude Palix, de 30 sols de rente foncière, affectée sur une pièce de terre dite le Païtit, au lieu de la Palue, à charge d'un service de trois messes. Payable en 1759 par Jean Levée (Leviel), de la Palue.

XXIII

1672. 16 mai. — Fondation de Guillaume Dumaine, de 100 sols de rente, à charge de huit messes chantées, de 12 sols chacune, et le reste pour le trésor. Reconnue la même année par M^e Laurent Roulleaux, sieur des Taillis, gendre du fondateur.

XXIV

1673. 3 août. — Fondation de Denis Jouguet, de 48 sols

4 deniers de rente, à charge annuellement de quatre messes chantées, et de prélever 8 sols 4 deniers pour le trésor.

XXV

1680. 1^{er} octobre. — Donation de Thomas Duchesnay, d'un pré dit la Saussaye, contenant demi-acre, situé au Béchet, à charge de douze messes chantées et un *Libera* à la fin de chacune, et de prélever 20 sols pour le trésor.

XXVI

1681. 26 juin. — Fondation de Julien Besnard, de 71 sols 3 deniers de rente, à charge de six messes chantées, et de prélever 5 sols 3 deniers pour le trésor.

XXVII

1682. 10 juin. — Fondation de Georges Belliard et Perline Giroult, sa femme, de 8 livres 10 sols de rente hypothèque, sur Charles et Louis Droulon, du Béchet, à charge d'une messe chantée avec *Libera* les premiers vendredis de chaque mois, et de prélever 30 sols pour le trésor, chargé de fournir les choses nécessaires pour la desserte.

XXVIII

1685. 3 juillet. — Fondation de Jean II de Bordes, seigneur de Beauchêne, de 50 sols de rente foncière et deux chapons, achetée de Adrien Couriot, à charge de quatre messes, dont deux chantées et deux basses, et de prélever 10 sols pour le trésor, la dite rente affectée sur une pièce dite les Friches, contenant trois vergées.

XXIX

1688. 12 juillet. — Fondation de Adrien de Fontenaille, écuyer, sieur de Malherbe, de 10 livres de rente foncière, affectée sur la terre de la Petite-Vente, dont 8 livres pour le curé et 2 livres pour le trésor, à charge de deux services de chacun quatre messes chantées, maintenue par sentence de 1688, contre les héritiers du fondateur.

XXX

1690. 14 février. — Fondation de Louis Roulleaux, de 25 sols de rente, à charge de deux messes chantées et de prélever 3 sols pour le trésor. Payable en 1759 par Jacques Aumont de la Palue.

XXXI

1690. 26 décembre. — Fondation de Adrien Couriot, de la Corbinière, ancien tabellion, de 35 sols de rente, à charge de trois messes chantées, et de prélever 5 sols pour le trésor. Payable par Bouvet des Bordeaux.

XXXII

1692. 29 janvier. — Fondation de Pierre Lejeune, de 3 livres 10 sols de rente, à charge de cinq messes chantées, et de prélever 10 sols pour le trésor.

XXXIII

1699. 23 avril. — Fondation de Nicolas Gigan, de 25 sols de rente, à charge de deux messes chantées, et de prélever 3 sols pour le trésor et 2 sols pour le curé qui en fera la recommandation.

XXXIV

1701. 30 mars. — Fondation de Jean Hamel et de Thoma-se Jouguet, sa femme, de 3 livres 10 sols de rente, affectée sur les fonds dits le Costil, à charge de quatre messes chantées et de prélever 10 sols pour le trésor.

XXXV

1701. 22 juin. — Fondation de Gillette Duchesnay, veuve de Julien Besnard, de 5 livres 11 sols 2 deniers de rente, à charge de huit messes chantées et de prélever 15 sols pour le trésor. Payable par Thomas Besnard, du village Besnard.

XXXVI

1701. 22 juin. — Fondation de Jacques Leroyer, de 111 sols 2 deniers de rente, affectée sur une pièce dite le Libautier, proche la Fontainerie, à charge de huit messes chantées et de prélever 15 sols pour le trésor et 8 sols pour la recommandation.

XXXVII

1702. 27 septembre. — Fondation de Nicolas de Surville, marchand aux Basses-Rues, de 10 livres de rente, aux charges de douze messes chantées, le quatrième dimanche de chaque mois, avec *Libera* à la fin de chacune et recommandation du dit défunt à chaque messe, et une messe chantée le jour de saint Nicolas.

XXXVIII

1703. 22 juin. — Fondation de Jeanne Heuzé, fille majeure, de 80 livres, pour faire le retrait d'une pièce dite le Libautier, à charge de six messes chantées à trois différents jours, et un *Libera* à la fin de deux messes par chaque mois, et de prélever 5 sols pour les terminer (1) et 8 sols pour le trésor.

XXXIX

1710. 26 juillet. — Fondation de Gillette Gigan, de 100 sols de rente, à charge de quatre messes chantées aux quatre fêtes de la Vierge, et de prélever 20 sols pour le trésor.

XL

1722. 23 mars. — Fondation de Julien Dupont, curé, de 15 livres de rente, à prendre sur Georges Périer, sieur du Tertre, de Lonlay, à charge annuellement de douze messes chantées avec *Libera*, et de prélever 4 livres 4 sols pour le trésor.

(1) Probablement *annoncer*.

XLI

1722. 12 mai. — Fondation de Guillaume Jouguet, de 29 sols de rente, à charge de deux messes, et de prélever 5 sols pour le trésor.

XLII

1724. 21 mai. — Fondation de Louis-Antoine de Bonnechose, écuyer, sieur de Prémont, de 100 sols de rente, à charge de trois messes chantées à 15 sols, et quatre basses à 10 sols, et de prélever 15 sols pour le trésor. Reconnue en 1709 par Jeanne de Surville, veuve de Jacques Godier.

XLIII

1730. 14 mai. — Fondation de Pierre Duchesnay, de 7 livres 10 sols de rente, affectée sur une pièce de terre dite les Petits-Aveuris, située au Goulet, à charge de neuf messes chantées avec *Libera*, et de prélever 20 sols 6 deniers pour le trésor.

XLIV

1745. 30 mars. — Fondation de Laurent Lelièvre, de 7 livres 10 sols de rente, affectée sur une pièce de terre située aux Basses-Rues, à charge de quatre services de chacun deux messes, avec *Libera*, et de prélever 30 sols pour le trésor.

IV

LISTE DES PERSONNES INHUMÉES DANS L'ÉGLISE DE BEAUCHÈNE

Le droit de sépulture dans les églises s'acquerrait moyennant le paiement au fisc et au trésor d'une somme qui variait d'une paroisse à l'autre. Presque toujours les familles aisées usaient de cette coutume. Mais cela n'allait pas sans de graves atteintes à la salubrité du lieu saint. Une ordonnance royale abolit cet usage vers 1778.

1659. 26 août. — Adrien de Fontenaille, sieur de Malherbe et de Beauchêne

1661. — Gillette de la Byzaye, dame de Bordes, puis de Fontenaille.

1662. 9 mai. — Julienne du Bled, mère de Julien de Surville, curé.

1663. 6 mars. — Guy Masseron, sieur de la Chevalerie, inhumé dans le chœur de l'église, du côté de l'épître.

1665. 24 mars. — Thomas Gaudin, sieur de la Josseau-mière.

1670. 28 juillet. — Une petite fille pour M^{re} Gabriel de Neuville, seigneur de la Fresnaye, laquelle était en nourrice chez Pierre Aubert.

1671. 28 août. — Jeanne Signard, belle-mère de Jean Surville.

1673. 16 avril. — Une fille pour Jean Surville, en présence de Nicolas de Surville.

1676. 27 septembre. — Anne Besnard, épouse de Nicolas Surville.

1685. 4 juillet. — Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne, dans le chœur de l'église.

1690. 8 mai. — Charlotte Chesnais, femme de Jean Surville.

1690. 25 juin. — Élisabeth de Bordes, âgée de 12 ans.

1690. 4 août. — Louise de Bordes, âgée de 20 ans.

1693. 8 mai. — Marie de Fontenaille, épouse de Charles de Bonnechose.

1694. 9 mai. — Jacques Dupont, père de M^e Julien Dupont, curé, 78 ans.

1694. 17 mai. — Gillette Surville, épouse dudit Jacques Dupont, 86 ans.

1694. 26 juin. — Anne de Bordes, 22 ans.

1695. 1^{er} avril. — Perrine Heuzé, femme de Julien Surville.

1696. 27 janvier. — Anne de Grün, veuve de Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne, inhumée dans le chœur de l'église.

1697. 23 Novembre. — M^e Julien de Surville, ancien curé de Beauchêne, dans le chœur de l'église.

1699. 1^{er} février. — Perrine Giroult, femme de Nicolas Surville, âgée de 58 ans.

1700. 8 janvier. — Perrine Surville, veuve de Jacques Chesnais, 62 ans.

1701. 4 juin. — Suzanne de Bonnechose, 22 ans.

1702. 2 octobre. — Nicolas Surville, 60 ans.

1705. 8 juillet. — Charles de Bonnechose, sieur de Bougy et de Beauchêne, 75 ans.

1706. 29 avril. — Jacques-Charles de Bonnechose, âgé de 1 an 1/2.

1707. 3 décembre. — Nicolas Surville, fils Julien, âgé de 8 ans.

1709. 4 août. — M^e Olivier Louvel, 82 ans, ancien vicaire, chapelain de Frédebise.

1722. 19 mars. — M^e Julien Dupont, curé de Beauchêne, 72 ans.

1737. 7 novembre. — Louis-Antoine de Bonnechose, sieur de Prémont.

1738. 30 mai. — M^e Etienne Dupont, curé de Beauchêne.

1740. 11 mai. — Jeanne de Bonnechose, 32 ans.

1742. 4 septembre. — Marie-Anne Le Harivel, fille du seigneur de Beauchêne, 25 ans, inhumée dans le chœur de l'église.

1761. 3 janvier. — Marie Le Lasseur, épouse de Jacques Le Harivel, seigneur de Beauchêne, âgée de 35 à 36 ans, dans le chœur de l'église.

1763. 7 août. — Marie-Suzanne de Fontenaille, veuve de Louis-Antoine de Bonnechose, sieur de Prémont, âgée de 75 ans, dans la chapelle de l'église.

1763. 2 novembre. — Jacqueline-Françoise de Bonnechose, âgée de 22 ans, dans la chapelle de l'église.

1769. 6 septembre. — M^e Jean Garnier, curé de Beauchêne.

1769. 15 octobre. — Madeleine de Bonnechose, âgée de 24 ans.

VIII

NOTES SUR LES FAMILLES

1657. 11 Février. — Mariage de Jean Surville, fils Guillaume, de la paroisse de Monchamp, à présent résidant à Beauchêne, avec Charlotte Chesnais.

Le même jour, mariage de Jacques Chesnais, de Beauchêne, avec Perrine de Surville, de Monchamp.

1659. 4 Octobre. — Baptême de Gillette Chesnais, fille de Jacques et de Perrine de Surville, nommée par damoiselle Gillette de la Bisaye et M^e Julien de Surville, curé.

1661. 30 Décembre. — Baptême d'une fille pour les mêmes, nommée Anne par Anne de Grün, femme de M. de la Villeguillaume, et M^e Julien de Surville.

1662. 9 Mai. — M^e Julien de Surville, curé, atteste que sa bonne mère (Julienne du Bled) a été inhumée dans son église par M. le curé de Lonlay.

1662. 10 Mai. — Baptême de Julien Surville, fils de Jean, nommé par M^e Jean de Surville, curé, et demoiselle Anne de Grün, dame de Beauchêne.

1663. 1^{er} Juillet. — Sur la réquisition de Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne : Julien de Surville, curé, prend acte de la déclaration d'âge d'un fils anonyme pour Adrien de Fontenaille, sieur de Beauchêne, et Gillette de la Bisaye ; lequel a été nourri et alimenté par la dite dame depuis sa naissance le 8 d'Août 1644.

1665. 31 Janvier. — Baptême de Jean Chesnais, fils de Jacques et de Perrine Surville, nommé par M^e Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne.

1670. 21 Décembre. — Baptême d'une fille pour les mêmes, nommée Marguerite par demoiselle Marguerite de Bordes.

1671. 14 Mai. — Baptême de Laurent Surville, fils de Jean, nommé par Laurent Roulleaux, sieur des Taillis.

1673. 22 Février. — Baptême d'un fils pour Jacques Chesnais et Perrine de Surville, nommé Jean par Jean de

Bordes, seigneur de Beauchêne, et demoiselle Elisabeth du Bosc.

1675. 7 Octobre. — Baptême d'une fille pour Jean de Surville et Charlotte Chesnais, nommée Françoise par demoiselle Françoise de Bordes.

1676. 26 Mars. — Baptême d'un fils pour Jacques Chesnais et Perrine de Surville, nommé Julien par M^e Julien de Surville, curé, et demoiselle Laurence Gaudin.

1677. 16 Mars. — Baptême d'une fille pour Jean de Surville et Charlotte Chesnais, nommée Marguerite par demoiselle Marguerite de Bordes.

1682. 7 Janvier. — Mariage de Gilles Quiriél, fils de Gilles et de demoiselle Laurence Gaudin, avec demoiselle Françoise du Rosel, demeurant à Beauchêne depuis 7 ans. Présence de Charles de Bonnechose, seigneur de Bougy, et de Philippe Masseron, sieur des Barres.

1684. 1^{er} Avril. — Baptême de Marguerite Masseron, fille du sieur des Barres, et de demoiselle Marguerite Le Bigot, nommée par Jean Le Court, seigneur de Frédebise, et demoiselle Michelle Le Louvetel.

1688. 16 Avril. — Baptême d'un fils pour les mêmes, nommé Antoine-Charles par Antoine du Quesné, écuyer, et demoiselle Charlotte du Bosc.

1690. 28 Août. — Mariage de Jean Bourdon, sieur de la Harie, conseiller et procureur du Roi en l'élection de Mortain, avec demoiselle Marie Le Bigot, fille de Jean-Baptiste Le Bigot, sieur de Grangeré, conseiller et procureur du Roi en la dite élection, et de demoiselle Michelle Le Louvetel.

1691. 28 Novembre. — Mariage de Jacques Godier, avec Jeanne Surville, en présence de M. Julien de Surville, ancien curé, Julien Dupont, curé, Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne, Charles de Bonnechose, seigneur de Bougy, Jean de Surville et autres.

1692. 19 Novembre. — Mariage de Julien Surville avec Perrine Heuzé, en présence de M. Julien de Surville et Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne.

1694. 23 Octobre. — Baptême de Julienne-Hélène Surville, fille de Julien et de Jeanne Le Tavernier, nommée par M. Julien Dupont, curé, et demoiselle Hélène Pontault.

1698. 16 Mai. — Baptême de Marguerite Robine, fille de Julien, sieur du Rocher, et demoiselle Marguerite de Bordes, nommée par Jeanne Le Harivel.

1700. 28 Mars. — Baptême de Charlotte Hurel, nommée par Jacques Le Harivel, seigneur de Beauchêne et de Honigny, et demoiselle Charlotte Le Harivel, sa fille.

1700. 12 Avril. — Baptême de Françoise Robine, nommée par Louis-Antoine de Bonnechose, sieur de Prémont, et demoiselle Françoise de Bordes.

1705. 4 Mars. — Baptême de Louis-Antoine Surville, fils de Julien et de Jeanne Le Tavernier, nommé par Louis-Antoine de Bonnechose, sieur de Prémont, et demoiselle Marie-Suzanne de Fontenaille, sa femme.

1708. 18 Novembre. — Baptême de Jacques Surville, fils de Julien et de Julienne Gigan, nommée par demoiselle Marie-Suzanne de Fontenaille.

1709. 9 Février. — Mariage de Pierre Moullin, sieur des Brousses, fils de Thomas, sieur du lieu, marchand, et de Suzanne Le Maître, de Chanu, avec demoiselle Renée Denis, fille de Roger Denis, sieur des Grands Prés, et de demoiselle Marguerite Le Breton, de Saint-Pierre-du-Regard, veuve de Antoine de Couespel, écuyer, sieur de Louvigny, bailli de Flers. En présence de Pierre-Charles Moullin, sieur de La Gonfrière, et de Nicolas-François de Thoury, écuyer, sieur de la Corderie.

1710. 6 Février. — Baptême de Antoine-Bernard-Charles de Vaulégeard, âgé de 2 ans $1/2$, fils de André, sieur de La Plantie, et de demoiselle Marquise de La Roque, nommé par Antoine-Bernard de La Roque, seigneur de Montsecrét, et dame Charlotte Champion, femme de M. de Frédebise.

1711. 25 Juillet. — Mariage de Michel Olivier, sieur de La Magnanière, bourgeois de Caen, et demoiselle Françoise Tugale Masseron, fille de M. Philippe Masseron, sieur des Barres. Présence de Alexandre-Robert Masseron, sieur de La Rivière, et de François Lainé, sieur de La Petelière, docteur-médecin.

1726. 16 Février. — Inhumation d'une petite fille inconnue, trouvée dans la nuit du 14 au 15, dans un fossé au village du Vivier, proche de la maison de Louis-Antoine de Bonnechose.

1728. 10 Février. — Mariage de Louis-Antoine Surville avec Denise Levesque, fille de Michel et de Claude Pitot; en présence de Louis-Antoine de Bonnechose, sieur de Prémont.

1734. — Thomas Pihan, chapelain de Saint-Jean de Frédebize.

1734. 22 Février. — Mariage de Pierre Surville avec Jacqueline Aubert, en présence de Jacques Antoine et de Louis-Jean de Bonnechose, écuyers.

1763. 7 Août. — Inhumation de Marie-Suzanne de Fontenaille, dame de Bonnechose, par M^e Gilles Théot, chapelain de la chapelle Saint-Jean de Frédebize.

VIII

FAITS DIGNES DE REMARQUE

Autrefois quatre papeteries, dites moulins à papier, existaient à Beauchêne, dont une à Bossu, qui avait aussi une grosse forge, deux aux Vallées, et une à la Rivière. Elles ont disparu, la première à une date indéterminée, celles des Vallées, il y a quelque quarante ans, et la dernière a cessé de fonctionner tout récemment.

Un tabellionage (ou notariat) existait tout spécialement pour les paroisses de Beauchêne et Saint-Cornier. En 1620, il était tenu par Pierre Levieil et Michel Tasseau, moyennant une redevance annuelle de 30 francs. En 1652, Adrien Couriot, de la Corbinière, et Gilles Roulleaux, sieur du Longuey, le tenaient pour 49 francs. Une partie des archives en sont conservées à Tinchebray et à Chanu.

1570. — A cette époque la forêt de la Lande-Pourrie s'avancait encore jusqu'au hameau du Béchet. En effet, le 24 février de la dite année, par acte passé devant Hervieu Bouvet et Guillaume Hergault, tabellions à Larchamp, « honneste homme Guillaume Lemesnager, paroissien de Beauchesne, vend à M^e Christophe Bouvet, curé de Porten-Bessin, trois acres de terre, à prendre au Béchet, en la forest de la Lande-Pourrie, moyennant 80 livres de prix principal et 40 sous de vin ».

1657. 6 Mai. — Inhumation du petit-fils de la bonne femme papetière des Vallées.

1662. 8 Février. — Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne, emprunte, du sieur de la Normanderie, 1400 livres au denier 14, pour aider à solder son acquêt du fief de Beauchêne, acheté de Philippe du Bosc.

1662. 9 Mars. — Vente d'immeubles, situés à la Diguetterie, mesure de la Renaudière, par Etienne Mogis, à André Delaunay, écuyer, sieur de la Normanderie, exempt des gardes du corps de Sa Majesté.

1662. — Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne, afferme plusieurs propriétés, savoir :

1° La Noë-Verte, à Olivier Dugast, moyennant 6 couples de seigle et 6 d'avoine, mesure de Domfront, 10 livres de beurre en pot par chaque vache livrée par le bailleur, et dont ils sépareront les *escrois* (produits), et 6 poules à la Pentecôte ;

2° Le moulin de Beauchêne, à Louis Mauger, menuisier, pour 240 francs par an ;

3° La Petite-Vente, à Julien Monlien, par 110 francs, 2 chapons et 4 poulets ;

4° Le Tronchet, à Julien Louvet, moyennant 35 boisseaux de seigle et 35 d'avoine, mesure de Mortain, 4 chapons, 6 poulets et un pain de sucre de 2 livres et demie, livrable à la Guibray.

1662 — Jacques Roulleaux, sieur de la Vente, mourut, laissant 3 fils et 2 filles : Gilles, sieur du Longuey ; Laurent, sieur des Taillis ; Jean, sieur des Vallées ; Damienne, mariée à Julien Desvoies, sieur de la Butte ; et Jeanne, mariée à Pierre Mogis, sieur de la Fontaine.

1662. — Le sieur de la Normanderie se rend comptable, envers Jean de Bordes, seigneur de Beauchêne, de 966 livres pour le treizième des acquêts par lui faits dans la paroisse montant à 10.895 livres.

1666. 4 Juin. — Vente d'un vieux logis, nommé la Carrée, située au Biolt-Besnard, en la mesure de la Forfaiture, par René Leviel la Prairie, à Thomas Jouguet.

1666. 15 Février. — Inhumation de trois petits enfants mâles pour Philippe Roulleaux, lesquels sont venus au monde d'une seule couche.

1674. Avril. — Partage de la succession de Noël Lemerrier, maître papetier aux Vallées, entre Michel Lejeune, maître papetier, époux de Michelle Lemerrier, et Jacques Duchesnay, ses gendres. Il y avait deux moulins à papier, l'un proche la maison, et l'autre appelé le moulin de bas, le premier fut attribué au dit Duchesnay, et le second au dit Lejeune.

1734. 23 Novembre. — Inhumation de Françoise Dubourg, âgée de 100 ans.

1742. 8 Mars. — Vente de la terre de la Noë-Verte, sous la mouvance du comte de Mortain, par noble Dame Marie-Suzanne de Fontenaille, veuve de Louis Antoine de Bonnechose, sieur de Prémont et de Beauchêne, à Jacques Aumont.

1761. — « Ce 26^e jour de Janvier 1761, Pierre Jorré, âgé de trente-sept ans ou environ, mort le 23^e jour de ce mois, au village de la Butte aux Monliens, a été cet autre jour susdatté inhumé dans le cimetière de ce lieu, vertu d'une requête présentée au sieur de la Roque, juge civil et criminel de Tinchebray, le jour d'hier vingt-cinq de ce même mois, qui nous autorise M^{re} Jean Garnier curé de cette paroisse de continuer la route du convoi du corps de Jorré, par le champ de Thomas Roulleaux, que la femme du dit Roulleaux, nommée Jeanne Baratte, avait arrêté, s'opposant au dit convoi, ce qui a été la cause que nous avons présenté la dite requête, et ce qui a été cause que le corps du dit Jorré est resté deux nuits dans le champ, la dite inhumation faite par nous susdit curé, présence de Julien Leroyer et Jacques Godier, qui ont signé avec nous. »

1770. 15 Juin. — Naissance, au village des Buttes, de Georges Godier, futur curé constitutionnel de la Chapelle-Biche.

1792. — Thomas Garnier du Biolt, maire de Beauchêne. — Roulleaux-Glatigny, procureur de la commune. — Pierre Garnier, officier public. — J. Dugast, greffier.

1795. 16 Juin. — *Victime de la guerre civile.* Louis Diavet, marchand, âgé de 37 ans, est tué dans une de ses pièces de terre, au village Besnard.

1794-1795. — Pierre Garnier, maire de Beauchêne. La

maison qu'il habitait au Biolt était pourvue d'une cachette souterraine, qui plus d'une fois fut utilisée pendant la Révolution. Plus connu sous le nom de Blanc-Garnier, il fut un chouan tenace, qui ne déposa les armes que le 20 février 1800. Le roi Louis XVIII le fit chevalier de Saint-Louis.

1797. — Jacques Mauduit, du Biolt, est élu agent municipal.

1799. 7 Juillet. — Le citoyen Aumont fils, de la Pallue, reçoit un coup de fusil en se rendant à Lonlay. Le territoire de Beauchêne et notamment les villages du Biolt et de la Pallue furent témoins de plusieurs scènes sanglantes pendant la chouannerie.

Voici, d'après M. Dumaine, deux épisodes se rattachant à cette guerre funeste.

Un jour, les bleus, campés à Ger, furent prévenus par un nommé Labrousse, de Beauchêne, que les brigands étaient chez le citoyen Roulleaux-Glatigny. Vite ils accourent. Mais, à leur arrivée, ils apprennent que l'ennemi s'est retiré. Labrousse conduit alors les bleus au village de Huchepie en Yvrandes, chez un autre Roulleaux. Comme ils arrivaient à la porte, Laurent Maloizel, dit Cadet, veut sortir ; il est sommé par le commandant au nom de la loi de s'arrêter ; et comme il n'en tient nul compte, le détachement fait feu, et il tombe mortellement blessé. Cinq heures après il expirait. Jacques Maloizel et le fils Roulleaux, tous deux de la réquisition, furent ensuite découverts et arrêtés.

Une autre fois c'est encore un coup de fusil qui met en éveil la colonne mobile de Larchamp. Le capitaine Charrière, qui la commande, prescrit un service de patrouille. La compagnie arrive au Biolt. Au passage un peu de bruit se fait entendre dans une maison située sur le bord du chemin, et une halte est commandée au détachement. Un homme s'élançait alors de cette habitation, une décharge est envoyée après lui, mais sans l'atteindre, ce qui lui permet de se sauver à la faveur de la nuit. Le capitaine ordonne de fouiller la maison, et l'on y trouve trois hommes avec deux pistolets et des munitions. Un petit domestique indique même une cachette où se trouvaient deux fusils, une carabine et un pistolet. Le tout fut saisi. L'un des trois hommes

était Jacques Maudit, cultivateur audit lieu, et les autres, deux étrangers qui étaient venus demander un peu de paille pour garnir leurs chaussures. Ils furent reconnus pour s'appeler Guillaume Lelièvre et Julien-Louis Yver, diacre, tous deux de Chanu. On saisit sur le dernier un cahier d'administration des sacrements. Ils furent écroués à la maison d'arrêt de Domfront.

